

La Deuxième République Libre Strasbourg

**« Pour une ville autonome, solidaire et
participative »**

Thomas BRANT
Ingénieur

Octobre 2025

Introduction	3
I. Autonomie – Strasbourg maître de son destin	4
1. Gouvernance locale expérimentale – cadre légal et stratégie	4
2. Autonomie énergétique : production, contrôle et SCIC	4
3. Autonomie numérique – accès et sécurité	5
4. Autonomie de l’eau : sécurité, résilience et participation citoyenne	5
5. Résilience globale et coordination	7
II. Solidarité – Une Eurométropole pour tous	8
1. Protection sociale et santé	8
2. Emploi et économie sociale	8
3. Logement et inclusion	9
4. Tourisme et financement local	9
5. Alimentation et économie locale – SCIC alimentaire	10
6. Sport et participation citoyenne – SCIC sportive	11
7. Art, culture et santé mentale – SCIC artistique	11
Vision stratégique globale	12
III. Participation – La démocratie locale renforcée	13
1. Gouvernance locale – Adjointes de quartier élus	13
2. Bourse de Strasbourg – Financement coopératif des projets locaux	13
3. SCIC et services municipaux – Gestion coopérative	14
4. Référendums et initiatives citoyennes	14
5. Gouvernance participative sectorielle	15
Vision stratégique globale	15
IV. Sécurité et immigration : Une ville sûre, inclusive et innovante	16
1. Sécurité locale et prévention	16
2. Immigration et accueil	16
3. Expérimentations sociales et culturelles	17
4. Gouvernance et participation citoyenne	18
5. Vision stratégique globale	18
Conclusion	19

Introduction

Strasbourg, ville emblématique d'Europe, a toujours été un **carrefour d'histoire, de culture et de commerce**. Dès 1262, la République Libre de Strasbourg attirait **savants, artisans et intellectuels**, favorisant l'innovation, le savoir et la coopération citoyenne. Cette tradition de liberté, d'expérimentation et de gouvernance locale inspire aujourd'hui notre projet : faire de Strasbourg **une ville autonome, solidaire et participative**, capable de relever les défis du XXI^e siècle tout en restant fidèle à son héritage démocratique et humaniste.

La vision de la **Deuxième République Libre de Strasbourg** repose sur trois piliers :

1. **Autonomie** : garantir à la ville les moyens de gérer ses ressources stratégiques (énergie, alimentation, internet, infrastructures) de manière souveraine et résiliente.
2. **Solidarité** : assurer à chaque habitant accès aux services essentiels, logement, emploi, santé et culture, tout en réinvestissant les bénéfices économiques dans la collectivité.
3. **Participation** : placer les citoyens au cœur de la gouvernance, via des SCIC, des comités de quartier, des référendums locaux et des expérimentations sociales et législatives.

Ces principes répondent à un double objectif : **renforcer la qualité de vie à Strasbourg** et créer un **modèle innovant et reproductible** qui pourra inspirer d'autres villes et territoires à travers le monde.

Ce document détaille **les stratégies et dispositifs concrets** permettant de mettre en œuvre cette vision :

- La **partie I – Autonomie**, consacrée à la souveraineté énergétique, numérique et alimentaire de l'agglomération.
- La **partie II – Solidarité**, abordant la santé, le logement, l'emploi, le tourisme et l'alimentation coopérative.
- La **partie III – Participation**, présentant la gouvernance locale, la Bourse de Strasbourg, les SCIC sectorielles et la démocratie participative.
- La **partie IV – Sécurité et immigration**, exposant la stratégie d'accueil régulé, la prévention, la cohésion sociale et les expérimentations sociales et culturelles.

Cette approche vise à **réconcilier liberté, justice et innovation**, en faisant de Strasbourg une ville **modèle de résilience, d'inclusion et de prospérité partagée**, où chaque citoyen est acteur du futur de sa communauté.

I. Autonomie – Strasbourg maître de son destin

L'autonomie de Strasbourg signifie **maîtriser ses ressources essentielles, décider localement et assurer la résilience de l'agglomération**. Elle repose sur **quatre piliers stratégiques : gouvernance expérimentale, énergie, eau et numérique**, chacun structuré autour d'objectifs concrets et de dispositifs opérationnels.

1. Gouvernance locale expérimentale – cadre légal et stratégie

Pour renforcer l'autonomie politique et législative de Strasbourg :

- **Création d'une Circonscription Territoriale Législative (CTL) :**
 1. Député élu par les habitants, révocable par référendum.
 2. Administration propre et budget dédié pour tester et adapter les lois locales.
- **Cadre légal mobilisable :**
 1. **Article 72 de la Constitution** : permet l'expérimentation locale avant la généralisation d'une loi nationale.
 2. **Proposition de loi Racine** : instaure la procédure expérimentale et le droit de refus pour les lois nationales.
- **Stratégie opérationnelle :**
 1. Consultation citoyenne pour légitimer les expérimentations.
 2. Mobilisation de députés pour introduire la demande au Parlement.
 3. Évaluation locale par un comité citoyen et scientifique.
 4. Extension ou ajustement des lois selon les résultats expérimentaux.

Impact attendu : Strasbourg devient un **laboratoire démocratique**, capable de tester et d'adapter les politiques aux réalités locales, tout en préparant l'agglomération à gérer les défis nationaux ou extrêmes.

2. Autonomie énergétique : production, contrôle et SCIC

L'énergie est un pilier stratégique de l'autonomie :

- **Production locale avec SMR (Small Medium Reactor) :**
 - Fournir une électricité stable, compétitive et à faible émission de CO₂.
 - Coût avantageux à long terme par rapport au marché classique.

- **Transformation des services énergétiques en SCIC** (inspiré d'Enercoop) :
 - Gouvernance participative pour que citoyens, associations et municipalité soient acteurs de la production et de la distribution.
 - Bénéfices réinvestis dans la transition énergétique et les projets sociaux.
- **Énergies renouvelables complémentaires** : solaire, biomasse, micro-réseaux pour sécuriser et diversifier l'approvisionnement.

Impact attendu : autonomie énergétique, coût maîtrisé pour les habitants, gouvernance citoyenne et résilience de l'agglomération.

3. Autonomie numérique – accès et sécurité

Le numérique est un service essentiel pour l'autonomie et l'inclusion :

- **Fournisseur d'accès Internet municipal en SCIC** :
 - Garantir une couverture rapide et fiable sur toute l'Eurométropole.
 - Optimiser les coûts et permettre la participation citoyenne dans la gouvernance.
- **Protection des jeunes et santé mentale** :
 - Filtres de contenus, plateformes éducatives et programmes de prévention.
- **Déploiement de services municipaux numériques innovants** : administration locale, suivi citoyen, accès aux informations publiques.

Impact attendu : inclusion numérique, réduction des coûts, protection des jeunes et participation citoyenne.

4. Autonomie de l'eau : sécurité, résilience et participation citoyenne

L'eau est une ressource vitale pour l'autonomie et la résilience de l'Eurométropole de Strasbourg. La ville dispose déjà d'une **gestion publique efficace** :

- L'Eurométropole assure la **production, la distribution et l'assainissement** sur l'ensemble de ses 33 communes.

- Certaines communes périphériques sont desservies par le **SDEA**, tandis que l'Eurométropole gère directement l'essentiel du réseau et des infrastructures.

Proposition stratégique pour renforcer l'autonomie et l'efficacité :

Séparation des usages et optimisation des réseaux

1. Eau potable

- Destinée à la consommation humaine, l'hygiène et les services municipaux.
- Maintien de normes sanitaires strictes et qualité optimale pour les habitants.

2. Eau agricole et industrielle

- Pour l'irrigation des espaces verts, cultures urbaines, parcs et usages industriels.
- Qualité adaptée à ces usages, permettant de ne pas gaspiller de l'eau potable.
- Mise en place d'un **réseau séparé** pour ces usages non-potables, favorisant l'économie et la durabilité.

Exemples internationaux :

- **Singapour – NEWater** : réutilisation des eaux usées pour l'industrie et l'irrigation, réduisant de 30 à 40 % la consommation d'eau potable.
- **Israël** : réseaux distincts pour l'eau potable et l'irrigation agricole, usage massif d'eaux recyclées, économie de plus de 50 % sur la consommation globale.
- **Californie, USA** : réseaux séparés pour eau domestique et irrigation municipale, réutilisation pour l'industrie et les espaces verts.
- **France (Lyon, Nantes)** : expérimentation de réseaux d'eau recyclée pour l'industrie et les espaces verts, réduisant la pression sur l'eau potable.

SCIC et gouvernance participative

- **Création d'une SCIC pour la gestion de l'eau :**
 - Citoyens, associations et collectivités participent activement à la gouvernance.
 - Bénéfices réinvestis dans la modernisation des infrastructures et la préservation de la ressource.
- **Tarification solidaire et écologique :**
 - Encourager la sobriété et soutenir les populations vulnérables.

- Transparence sur la facturation et réinvestissement des excédents.
 - **Communication et sensibilisation :**
 - Campagnes pour informer les habitants sur la préservation de l'eau et les initiatives locales.
 - Suivi public de la qualité de l'eau, de la consommation et de l'entretien des infrastructures.
-

Impact attendu

- Eau de qualité garantie pour tous les habitants.
 - Réduction de la consommation d'eau potable grâce à la réutilisation et aux réseaux séparés.
 - Renforcement de l'autonomie et de la résilience de l'agglomération face aux sécheresses et crises.
 - Gouvernance transparente et participative, impliquant directement les citoyens dans la gestion de la ressource.
-

5. Résilience globale et coordination

L'autonomie repose sur la coordination de tous les services essentiels :

- Préparation aux crises sanitaires, climatiques, énergétiques et économiques.
- Contrôle des services essentiels : énergie, eau, numérique, législation locale.
- Expérimentation et adaptation de solutions locales avec la participation citoyenne via SCIC et comités d'évaluation.

Vision stratégique : une Eurométropole **autonome, résiliente et gouvernée par ses habitants**, capable de protéger sa population, maîtriser ses ressources et innover dans la gouvernance locale.

II. Solidarité – Une Eurométropole pour tous

La solidarité est l'un des piliers fondamentaux de la vision de la **Deuxième République Libre de Strasbourg**. Elle consiste à garantir que chaque habitant, quel que soit son âge, sa situation sociale ou son origine, puisse accéder aux ressources essentielles, à un logement digne, à l'emploi et à la culture, tout en renforçant le lien social et la santé mentale. Strasbourg se veut une ville **inclusive, participative et résiliente**, où les initiatives locales sont privilégiées et où les bénéfices générés dans la collectivité sont **réinvestis pour le bien commun**.

1. Protection sociale et santé

La santé et la protection sociale constituent la première pierre de la solidarité. Strasbourg met en place des dispositifs pour assurer **la prévention, le soutien et l'accompagnement** des populations les plus vulnérables.

- **Santé mentale des jeunes :**

Des programmes municipaux offrent un suivi psychologique individualisé et des ateliers collectifs, en collaboration avec les écoles, associations et structures de soin. Une attention particulière est portée à la prévention du mal-être et au soutien des jeunes en difficulté.

- **Services sociaux renforcés :**

Les centres sociaux de proximité permettent un accès facile aux services administratifs, sociaux et juridiques, offrant conseils et accompagnement aux familles et individus vulnérables. L'objectif est de **prévenir les crises locales et de renforcer le tissu social**.

- **Plateformes numériques sécurisées :**

La ville met à disposition des outils numériques pour orienter rapidement les habitants vers les ressources disponibles, tout en garantissant **confidentialité et sécurité**.

2. Emploi et économie sociale

Strasbourg fait du travail un vecteur de solidarité et de résilience locale, en privilégiant des modèles coopératifs et participatifs.

- **Création d'emplois publics et coopératifs (SCIC) :**

La ville développe des emplois municipaux dans le maraîchage urbain, l'alimentation durable et les services sociaux, organisés en **SCIC (Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif)**. Ces structures permettent aux citoyens de devenir **acteurs économiques**, tout en réinjectant les bénéfices dans la collectivité.

- **Soutien aux projets éthiques et locaux :**

La **Bourse de Strasbourg** finance des projets d'innovation sociale, d'éducation, de culture et d'alimentation durable. Elle favorise la création d'emplois et la mise en œuvre d'initiatives citoyennes, contribuant à un **développement économique inclusif et durable**.

3. Logement et inclusion

Le logement est un levier central pour la cohésion sociale et la lutte contre l'exclusion. Strasbourg développe une politique active et innovante pour garantir l'accès à un habitat digne.

- **Préemption et transformation de l'habitat :**

La ville utilise son droit de préemption pour transformer des biens stratégiques, notamment les logements touristiques, en **logements sociaux et accessibles**. Les structures sont modernisées et intégrées à des SCIC ou des bailleurs sociaux coopératifs.

- **Quartiers solidaires et participatifs :**

Des adjoints de quartier élus localement deviennent de véritables "petits maires", impliquant les habitants dans les décisions relatives à l'urbanisme, aux équipements et aux services publics. Cette approche favorise **l'inclusion, la participation citoyenne et la cohésion sociale**.

4. Tourisme et financement local

Le tourisme constitue une source de revenus importante pour la ville, mais les marges élevées des grandes plateformes internationales empêchent ces fonds de profiter pleinement à la collectivité. Strasbourg propose une alternative innovante et locale.

- **Plateforme de réservation touristique locale :**

Gérée par l'Office de Tourisme, cette plateforme permet de réserver des hébergements sans passer par Airbnb, Booking.com ou d'autres intermédiaires.

- Les **commissions sont entièrement réinvesties** dans des projets locaux : promotion du tourisme durable, valorisation du patrimoine et initiatives écologiques.
 - **Estimation des commissions actuelles** : environ **15,2 millions € par an** (8,8 M€ Booking + 6,4 M€ Airbnb).
 - La mise en place sera validée par un **référendum local**, avec possibilité d'interdire les autres plateformes sur le territoire.
- **Impact attendu :**

Cette initiative **redistribue le revenu touristique dans la ville**, renforce l'économie locale et garantit **transparence et gouvernance participative**.

5. Alimentation et économie locale – SCIC alimentaire

Strasbourg transforme l'alimentation en **outil de solidarité, de création d'emplois et de résilience locale**.

- **Objectif** : créer une **SCIC alimentaire municipale** qui rachète systématiquement des restaurants, boulangeries et commerces alimentaires en vente pour les intégrer dans un réseau coopératif.
- **Fonctionnement** :
 1. **Rachat et intégration** : priorité aux établissements en vente, anciens propriétaires peuvent rester gestionnaires ou formateurs.
 2. **Gouvernance participative** : habitants, salariés et collectivités locales décident collectivement des menus, prix, approvisionnement et réinvestissement des bénéfices.
 3. **Réinvestissement des bénéfices** : création de nouvelles SCIC, formation professionnelle, promotion de l'alimentation durable et locale.
- **Complémentarité avec le tourisme** :

Les restaurants SCIC peuvent être intégrés à la **plateforme touristique locale**, créant un circuit économique solidaire.

- **Impact attendu :**

Préservation des commerces de proximité, création d'emplois stables, renforcement de la résilience locale et réinvestissement direct dans la collectivité.

6. Sport et participation citoyenne – SCIC sportive

Le sport devient un **vecteur de cohésion sociale et d'inclusion**, structuré selon le modèle SCIC.

- **Transformation des clubs professionnels en SCIC :**

Tous les clubs sportifs professionnels basés à Strasbourg sont organisés en SCIC. Les citoyens et la ville participent à la gouvernance et les bénéfices sont réinvestis dans les clubs amateurs, les infrastructures publiques et les programmes sociaux.

- **Préemption du Racing Club de Strasbourg :**

La municipalité peut racheter le club pour garantir une gestion coopérative, l'accès aux infrastructures et la formation des jeunes.

- **Développement des infrastructures sportives :**

Création et modernisation de stades, gymnases et terrains municipaux accessibles à tous, avec programmes de prévention et de santé publique.

- **Impact attendu :** cohésion sociale renforcée, autonomie économique des clubs, réinvestissement des bénéfices dans la collectivité et modèle répliquable.

7. Art, culture et santé mentale – SCIC artistique

L'art et la culture deviennent **des instruments de santé mentale, de cohésion sociale et d'inclusion**.

- **Transformation des intermittents du spectacle en emplois publics :**

Les artistes et techniciens sont intégrés dans des emplois publics municipaux, orientés vers **art-thérapie et éducation culturelle** pour jeunes, seniors et personnes vulnérables.

- **Création de SCIC artistiques :**

Théâtres, ateliers et salles de répétition sont transformés en SCIC avec gouvernance participative. Les bénéfices sont réinvestis dans la santé mentale, l'accès à la culture et la formation artistique.

- **Programmes d'art-thérapie municipaux :**

Interventions dans écoles, hôpitaux et centres sociaux pour prévenir le mal-être et renforcer le lien social.

- **Impact attendu :** amélioration de la santé mentale, création d'emplois stables, inclusion sociale et autonomie culturelle locale.

Vision stratégique globale

Le chapitre Solidarité illustre comment Strasbourg peut **recycler ses ressources pour maximiser l'impact social** : santé, emploi, logement, tourisme, alimentation, sport et culture sont connectés par des **circuits économiques coopératifs**.

Cette approche place les habitants au cœur de la gouvernance et garantit que **les bénéfices générés localement profitent directement à la collectivité**, faisant de Strasbourg une ville **autonome, solidaire et participative**.

III. Participation : La démocratie locale renforcée

La participation citoyenne est le moteur de la **Deuxième République Libre de Strasbourg**. L'objectif est de créer un modèle où chaque habitant peut **influencer directement les décisions locales**, où les ressources sont gérées de manière transparente et où l'innovation sociale et économique est encouragée par la coopération et la démocratie directe. Strasbourg ne se contente pas de gouverner ses habitants : elle **les implique dans chaque décision stratégique**, de l'aménagement du territoire à la gestion des services publics.

1. Gouvernance locale – Adjointes de quartier élus

- **Adjointes de quartier comme “maires locaux” :**

Chaque quartier dispose d'un adjoint élu directement par les habitants, chargé de coordonner les services locaux, de gérer le budget participatif et de représenter les citoyens auprès de la municipalité.

- Ils supervisent les projets urbains, sociaux et culturels dans leur zone.
- Ils assurent la communication entre habitants et institutions, favorisant un **retour d'information continu**.

- **Participation citoyenne directe :**

Des assemblées de quartier et des comités consultatifs permettent aux habitants de proposer des projets, d'évaluer les politiques publiques et de participer aux décisions locales.

- Ces mécanismes favorisent l'**appropriation citoyenne du territoire** et la transparence.
-

2. Bourse de Strasbourg – Financement coopératif des projets locaux

- **Objectif :** créer une **Bourse municipale pour financer les projets éthiques et locaux**, en favorisant le crowdfunding et les investissements citoyens.
- **Fonctionnement :**

- Les citoyens, associations et entreprises peuvent investir dans des projets structurants : SCIC alimentaires, culturelles, sportives ou sociales.
 - Les bénéfices sont **réinvestis dans la collectivité**, garantissant un cycle économique vertueux et solidaire.
 - **Impact attendu :**
 - Accélération de la mise en œuvre de projets locaux et éthiques.
 - Création d'une **culture d'investissement citoyen** où la population devient actrice du développement économique et social.
-

3. SCIC et services municipaux – Gestion coopérative

- **Extension du modèle SCIC :**

Tous les services et structures stratégiques peuvent être transformés en SCIC : alimentation, sport, culture, énergie, tourisme.

- Les salariés, habitants et collectivités locales participent à la gouvernance.
- Les bénéfices sont réinjectés dans la collectivité pour créer de nouveaux services ou améliorer les existants.

- **Autonomie et résilience locale :**

Cette organisation permet à la ville de **réduire sa dépendance aux investisseurs privés ou aux grandes entreprises**, en renforçant le contrôle citoyen sur les ressources locales.

4. Référendums et initiatives citoyennes

- **Droit d'initiative et contrôle démocratique :**

Les habitants peuvent lancer des référendums locaux pour valider ou rejeter des projets municipaux ou des régulations spécifiques (ex. interdiction des plateformes de réservation touristiques externes).

- **Expérimentation législative locale :**

- En s'appuyant sur l'article 72 de la Constitution et la **Proposition de loi Racine**, Strasbourg peut demander des **expérimentations locales sur certaines lois nationales** avant leur application générale.

- Cette approche garantit que la législation est adaptée aux réalités locales et que les citoyens disposent d'un **vrai pouvoir d'évaluation et de décision**.
-

5. Gouvernance participative sectorielle

- **Santé, alimentation, sport, culture :**

Dans chaque domaine stratégique, des **comités citoyens** et des SCIC sectorielles sont mis en place pour :

- Définir les priorités et les budgets.
- Suivre la qualité et l'impact des services.
- Proposer des innovations et ajuster les programmes en temps réel.

- **Coordination avec les adjoints de quartier :**

Ces comités alimentent directement les décisions des adjoints et de la municipalité, garantissant une **réactivité maximale et une participation concrète**.

Vision stratégique globale

La participation à Strasbourg n'est pas une simple consultation : elle constitue **une gouvernance intégrale**, où habitants, salariés et élus coopèrent pour gérer la ville de manière transparente et éthique.

- La **Bourse de Strasbourg**, les SCIC et les référendums locaux créent un **écosystème démocratique et économique** unique.
- Les citoyens deviennent acteurs de la **production, de la gestion et du financement** des services publics et projets locaux.
- Cette approche permet de bâtir une ville **autonome, solidaire et résolument participative**, fidèle aux principes de la **Deuxième République Libre de Strasbourg**.

IV. Sécurité et immigration : Une ville sûre, inclusive et innovante

La sécurité et l'accueil des populations sont des enjeux centraux pour Strasbourg. La ville se donne pour ambition d'être **autonome, solidaire et participative**, en garantissant à ses habitants **protection, logement, alimentation et accès aux services essentiels**, tout en expérimentant des modèles innovants de gouvernance, de coexistence et d'intégration. Strasbourg entend redevenir un **pôle d'attraction pour les talents, intellectuels et créateurs**, tout en restant réaliste par rapport à ses capacités et à ses infrastructures.

1. Sécurité locale et prévention

- **Police municipale et prévention de proximité :**

La municipalité renforce la police municipale sur le terrain, avec des missions ciblées sur les **quartiers sensibles et les zones publiques fréquentées**. Des programmes de **prévention de la délinquance** sont développés en partenariat avec les écoles, associations et habitants. Des patrouilles citoyennes encadrées viennent compléter l'action des forces locales, favorisant le lien social et la **confiance entre habitants et autorités**.

- **Gestion des crises et résilience locale :**

Strasbourg met en place des **plans de prévention et de gestion des crises** naturelles, sanitaires ou industrielles, garantissant une réponse rapide et efficace. La coordination avec les comités de quartier et les services d'urgence permet **d'alerter, protéger et informer les habitants en temps réel**.

- **Technologies sécurisées :**

Des systèmes numériques permettent la surveillance, la coordination et l'alerte rapide, tout en garantissant **la protection des données personnelles**.

2. Immigration et accueil

Strasbourg vise à être une ville accueillante, mais régulée, **compatibilisant attractivité et capacités locales** :

- **Accès limité et structuré :**

Chaque nouvel arrivant doit bénéficier d'un **logement décent, d'alimentation et de services essentiels**, garantissant qualité de vie et cohésion sociale. L'objectif est de **prévenir toute surcharge des infrastructures** tout en offrant un accueil digne et humain.

- **Insertion sociale et professionnelle :**

Les nouveaux habitants bénéficient de **programmes de formation linguistique, éducative et professionnelle**, ainsi que d'un accompagnement pour l'emploi via les SCIC locales, dans l'alimentation, le sport, la culture et les services municipaux.

- **Accords bilatéraux et échanges internationaux :**

Strasbourg établira des partenariats avec **d'autres villes, régions et pays**, notamment en Afrique et en Europe, pour :

- Favoriser la mobilité étudiante et professionnelle.
- Échanger des compétences, savoir-faire et expériences solidaires.
- Tester des initiatives sur plusieurs années avant de **répliquer le modèle à l'international**.

- **Passeport ou identité strasbourgeoise expérimentale :**

Pour gérer les flux, Strasbourg pourra mettre en place **à titre temporaire un document d'identité local**, similaire à un visa ou passeport, le temps de stabiliser l'expérimentation et d'évaluer la capacité d'accueil.

3. Expérimentations sociales et culturelles

Strasbourg devient un **laboratoire d'innovations sociales et culturelles**, expérimentant des modèles inclusifs et tolérants :

- **Laïcité et dialogue interreligieux :**

Inspiration de la **House of One à Berlin**, création d'un lieu commun accueillant **synagogue, église, mosquée et autres croyances**, favorisant le dialogue, la tolérance et la cohésion sociale.

- **Mariage et droits familiaux innovants :**

Expérimentation de **formes nouvelles d'union**, y compris le mariage à trois et l'extension du mariage pour tous, inspirée par des modèles internationaux (ex. Colombie). Ces expérimentations seront **encadrées légalement et évaluées** pour

mesurer leur impact social.

4. Gouvernance et participation citoyenne

- **Comités de quartier et conseils citoyens :**

Chaque quartier dispose d'un comité dédié à la **sécurité, l'intégration et la cohésion sociale**. Les habitants participent aux décisions locales, garantissant **transparence et légitimité**.

- **Expérimentation législative locale :**

En s'appuyant sur l'article 72 de la Constitution et la **Proposition de loi Racine**, Strasbourg peut tester des dispositifs avant leur généralisation, que ce soit pour l'accueil des migrants, la sécurité locale ou les innovations sociales et culturelles.

5. Vision stratégique globale

Cette stratégie vise à faire de Strasbourg :

1. **Une ville sûre**, où les habitants vivent dans un environnement protégé, résilient et bien encadré.
2. **Une ville accueillante et régulée**, capable d'intégrer progressivement de nouveaux arrivants tout en préservant la qualité de vie et la cohésion sociale.
3. **Un laboratoire social et culturel**, expérimentant des modèles innovants de coexistence, de droits et d'inclusion.
4. **Un exemple reproductible** à l'international, contribuant à la paix, la coopération et la diffusion de pratiques durables et solidaires.

Strasbourg devient ainsi **une ville pionnière**, où sécurité, solidarité et participation se conjuguent pour bâtir un modèle local capable de **réplication mondiale**, fidèle à l'esprit de la République Libre de 1262 et aux principes de **justice, innovation et humanisme**.

Conclusion

La Deuxième République Libre de Strasbourg est plus qu'un projet municipal : c'est **une vision de ville capable de conjuguer autonomie, solidarité et participation**, tout en expérimentant des solutions innovantes pour le XXI^e siècle.

En investissant dans l'autonomie énergétique, numérique et alimentaire, Strasbourg se donne les moyens de **préparer l'avenir face aux crises** et de garantir la résilience de ses habitants. En structurant la solidarité par l'emploi public, la santé, le logement, le tourisme et l'alimentation coopérative, elle crée une société **plus juste, équitable et inclusive**. Et en plaçant la participation citoyenne au cœur de la gouvernance, via les SCIC, les comités de quartier et les référendums locaux, Strasbourg invente une **démocratie réellement vivante et efficace**, où chacun peut agir sur son territoire.

Le chapitre sur la sécurité et l'accueil illustre l'équilibre que la ville entend instaurer entre **protection, inclusion et innovation**. La gestion responsable de l'immigration, les expérimentations sociales et culturelles et la régulation de la population montrent que Strasbourg peut être **une ville sûre, accueillante et pionnière**, capable de servir de modèle au reste du monde.

Ensemble, ces mesures permettent à Strasbourg de **redevenir un phare de liberté, de coopération et de créativité**, comme elle l'a été dès 1262, tout en offrant une base solide pour que son modèle soit **répliqué ailleurs**, favorisant la paix, la solidarité et l'innovation globale.

La Deuxième République Libre de Strasbourg n'est pas seulement une ambition locale : elle est **un projet exemplaire pour l'Europe et le monde**, démontrant qu'une ville peut être autonome, solidaire, participative et innovante, tout en restant profondément humaine.